



Réunion du 12 mars 2021: point d'étape chantiers immobiliers NRP et «relocalisations»

Les OS de la DRFiP étaient invitées à une réunion informelle point d'étape chantiers immobiliers NRP et « relocalisations » en audio-conférence avec M Le Gall, directeur du pôle pilotage et ressources, M Muret et Mme Gilbert, de la division Budget, Immobilier, Logistique (BIL) et M Philouze, directeur du pôle amendes et centre d'encaissement, en charge du dossier travaux Magenta. L'ensemble des OS étaient représentées.

S'agissant d'une réunion informelle, la CGT n'a pas lu de propos liminaire, la délégation a pris note des informations délivrées par la Direction, elles sont factuellement retranscrites dans ce compte rendu de façon brute.

Dol de Bretagne:

La direction est locataire, le site doit recevoir les agents de Dinard au 01/09/2021, Tinténiac au 1^{er} septembre 2022 et St Malo au 1^{er} septembre 2023, soit 37 agents.

La direction est en discussion avec la municipalité pour libérer des espaces, les travaux seront à la charge de la commune en échange d'une révision du loyer.

Coût : 1 million d'euros-900m², 3 niveaux sont prévus, la création d'un ascenseur, un effort sur la luminosité naturelle, la réfection des ouvrants, création d'un espace modulaire de convivialité/restauration (voir tickets restaurant), accessibilité handicap et sanitaires PMR, douche, la question du stationnement (en libre accès à 10 minutes) est également en cours de discussion. L'architecte est désigné, la phase de définition des espaces a débuté en lien avec la commune.

On passera de 10 agents à 37 agents, la question de travaux en site occupé est en cours de discussion avec l'architecte en fonction des nuisances.

Le poste sera équipé à 100 % de micro PC (télétravail), des box sont prévus pour l'accueil et le Conseiller au décideurs locaux (rez-de-chaussé), le ratio de place par agent serait très large (13m²). La direction n'envisage pas d'espaces Flex office (co-working).

Guichen :

Même logique qu'à Dol, (location municipalité), principe validé par la DG, les mêmes locaux seront rénovés, à la charge de la commune avec un cofinancement DGFIP.

Coût : 300 000 euros, avec la récupération de l'espace libéré par le logement, le garage et les combles, soit 400 m² au total (arrivée de Chartres en septembre 2022).

Le maître d'œuvre est désigné, la direction est en attente de la première proposition de l'architecte (retour prévu début avril), la rénovation concerne aussi le système de chauffage, le câblage électrique (sécuriser l'escalier).

Calendrier 1^{er} septembre 2022, les travaux seront longs (1 an) et ne pourront pas se dérouler en site occupé, la direction réfléchit au relogement des agents (locaux provisoires), c'est un vrai problème pour la direction, 100 % du poste sera équipé en micro PC. La mairie est actuellement en travaux.

Montfort :

C'est un dossier plus complexe, la Direction est locataire d'une SCI, pas d'immeuble domanial disponible, ni de location auprès des collectivités.

2 solutions : rester dans les locaux actuels (choix de la DG) ou ne pas rester (choix du DRFiP précédent et actuel).

25 agents sont concernés, avec un accueil du public et un service d'expertise.

Une procédure juridique est en cours, un appel d'offre a été lancé pour un local de bureaux de 800m² à Montfort à proximité de la gare, du stationnement public, une salle multifonction (même logique qu'à Guichen). La direction a bon espoir de trouver une solution rapidement (date limite de l'appel d'offre 31 mars).

Calendrier : 1^{er} septembre 2022 avec le transfert de Cesson (45 agents).

CGR Fougères :

Il s'agit du dossier de relocalisation d'un centre de gestion retraite, antenne du CGR de Rennes.

Calendrier 1^{er} septembre 2022, la direction est en relation avec la commune de Fougères depuis l'appel à projet de la commune pour le projet (en lien avec le Directeur). On ne peut pas installer le CGR dans les locaux du CFP de Fougères, la commune ne dispose pas de locaux.

Le CGR ne constitue ni une plate-forme téléphonique et ne reçoit pas de public, la commune achèterait un bâtiment dans le bas de la rue Jean Jaurès près de l'ex banque de France (anciens bureaux d'Orange) près de la gare routière. Le bâtiment, composé de 3 niveaux, serait intégralement rénové et le CGR occuperait 2 plateaux de 250m² chacun, même si des questions juridiques restent en suspens.

Au lieu de 30 agents initialement attendus, on serait désormais sur 20, le ration m² par agent serait donc important, la direction explique ne pas vouloir *lésiner* sur ces questions. Le sujet de la restauration collective est en cours de réflexion.

CFP Fougères :

Des discussions sont en cours avec le SGC et le pôle gestion publique pour des travaux de cloisonnements et décroisonnements (petits aménagements), le projet devra être présenté en CT. Installation de la trésorerie hospitalière.

CFP St Malo :

Des petits aménagements de cloisonnements et décroisonnements sont prévus. La question du poste vacant de gestionnaire de site a été posée par la CGT, la direction reconnaît un véritable problème au moment où des travaux sont prévus, elle réfléchit à une solution.

Redon :

Dans la cadre de la relocalisation, on attend 45 agents avec le service d'appui à la publicité foncière (SAPF) avec des arrivées prévues au 1^{er} septembre 2022, 2024 et 2026, soit 75 agents au total avec le SGC et le SIP (propriété de l'État).

Le sujet est pris en charge par la DG, un bureau d'études réfléchit à une approche globale pour l'immeuble en lien avec l'équipe BIL de la direction. L'espace ne devrait pas poser de problème (5560m²) ? mais la direction ne connaît pas l'organisation d'un SAPF, c'est donc la DG qui est à la manœuvre. Une réflexion est en cours sur l'accueil de Redon, pour M Le Gall, on est encore en amont d'une phase d'étude ergonomique. Revoir pour la restauration collective (hôpital?).

Trésorerie CHU-CHGR :

C'est un sujet urgent et complexe (intégration de Bain et Redon en janvier 2022), la direction travaille avec la direction du CHU sur l'aménagement de l'espace (la direction est en location). Un cabinet d'étude est mandaté pour y réfléchir, le travail est en cours, mais si un tel aménagement n'est pas possible 2 solutions:

- 1 reloger la trésorerie dans un espace plus grand
- 2 louer des bureaux en plus
- 3 travail à distance de l'équipe de Redon
- 4 travaux modulaires

Le sujet, délicat, est ouvert, la nouvelle organisation passerait peut-être par un mix des 4 possibilités citées, la situation pourrait être temporaire, l'équipe sera composée de 40 agents (cible), un aménagement handicap est prévu.

Vitré :

Le dossier est au même stade que Fougères, il s'agit de travaux d'ampleur raisonnable (cloisonnements et décroisonnements) pour le SIE, le SIP et le SGC, la discussion est en cours avec les chefs de service, sur le plan de l'espace, il n'y a pas de difficulté.

Equipe logistique de la Direction :

La délégation CGT est intervenue quant à la multiplication des interventions pour l'équipe logistique, qui doit selon nous être renforcée. La Direction explique partager cette préoccupation, elle précise qu'elle fera appel à des entreprises de déménagement si nécessaire et qu'elle réfléchit au renfort de l'équipe, mais il faut trouver les *bonnes personnes*. Il est également question de faire appel à des vacataires.

Centre des Finances publiques de Magenta :

C'est Monsieur Philouze, directeur du pôle amendes et centre d'encaissement, qui est en charge du dossier des travaux prévus au CFP de Magenta.

M Philouze a présenté une opération *très complexe* et considère sa mission dans le souci de la simplifier au maximum, et dans le but d'éviter autant que possible les désagréments pour les agents. Au départ, il s'agissait de la mise en œuvre du NRP, avec les fusions des services à la clé (SIP, SIE, SDIF), sur la base d'un calendrier au 1^{er} janvier 2021 et 1^{er} janvier 2022.

Mais il est également prévu de faire appel aux fonds du plan de relance gouvernemental pour rénover tous les ouvrants du bâtiment

Coût : 2,5 millions d'euros, soit 1,5 million pour les ouvrants et 1 million pour la rénovation.

Le dossier est complexe car la direction doit jongler avec les crédits de la DG et les crédits ministériels, en lien avec le secrétariat Général. L'ensemble des marchés doit être passé avant le 31/12/2021.

S'agissant de travaux de grande ampleur sur site occupé (5000 m², 4 étages, plus de 250 agents impactés) la direction a décidé de procéder par niveau, afin de gagner du temps.

Les travaux relatifs au NRP auront lieu courant 2022, deux mois et demi sont prévus par étage, jusqu'au 1^{er} semestre 2023 pour les services non impactés par le NRP.

Le modèle de la rénovation retenu est celui du SIP de Rennes Nord, avec la réfection des sols et des peintures, et le modèle du PCRP.

Les sanitaires du bâtiment A doivent être réhabilités, les cages d'escalier, l'électricité et l'éclairage à revoir au vu de la nouvelle organisation.

La rénovation des ouvrants prévoit une protection solaire et l'intégration de stores, alors qu'aujourd'hui, de nombreuses fenêtres sont inutilisables.

La Direction est en attente des avis des acteurs de prévention (ISST, médecin) et précise avoir fait appel au pôle ergonomie du ministère sur deux sujets :

- un avis technique sur les plans fournis
- l'utilisation des espaces multifonctions (300 m² prévus à ce titre)

Un Groupe de travail devrait être organisé dans les 3 mois à venir. La direction souhaite engager sur

ce thème une « démarche participative » auprès des agents et des chefs de service quant à l'utilisation de ces espaces : auto-formations, salles de réunions, visio, espaces de co working ? Concernant ces espaces, la direction a souhaité préciser qu'ils ne devaient avoir vocation qu'à répondre aux besoins des agents (pas de pools téléphoniques ou d'espaces « flex office »), chaque agent doit par ailleurs disposer de son bureau propre.

Les agents ne pourront pas rester sur place le temps des travaux, il faut donc trouver un espace de repli, 3 options sont envisagées:

- à la cité administrative
- dans des espaces modulaires (ALGECO) sur le parking de Magenta
- locations de bureau à proximité de Magenta

Il a été précisé que 100 % des agents concernés seront munis d'un Micro PC afin de faciliter le recours au télétravail durant la période de repli, une grande souplesse sera nécessaire dans cette situation, c'est une période difficile qui s'annonce.

Dans de telles conditions, où les agents concernés par les fusions de service NRP extrêmement lourdes au premier janvier 2022, se retrouveront dans une situation provisoire, dont on en connaît pas les modalités précises à l'heure actuelle, la CGT a demandé que les fusions prévues au premier janvier 2022 soient reportées.

Pour la CGT, la situation aurait déjà été très difficile en temps normal, mais mettre en place une organisation complètement différente, avec un changement de méthodes de travail radical et d'équipes, au moment où les agents se retrouveront dans on ne sait quel aménagement de travail, confine à l'aberration.

La direction reconnaît elle-même qu'elle est confrontée chaque jour à une difficulté supplémentaire sur ce dossier. Il paraît donc illusoire que les délais prévus soit tenus.

La solution la plus simple est donc de suspendre les opérations de fusions, afin d'éviter le chaos dans les services, qui se retrouveraient en pleine fusion au moment des travaux.

FO a précisé rejoindre notre demande de report des fusions NRP. Quant à Solidaires et la CFDT, ils se sont déclarés *rassurés* par les annonces de la Direction et ont fait part de leur *satisfaction* avec la prise en compte du pôle ergonomique du Ministère.

M Le Gall s'est engagé à faire remonter les avis des OS auprès du Directeur.

Enfin, la direction a proposé la mise en place de groupes de travail spécifiques sur l'ensemble de ces sujets afin de préparer en amont les CTL.

Conclusion: Pour la CGT, l'aménagement immobilier, s'il est évidemment un sujet important, et nous y seront extrêmement attentifs, ne garantit d'aucune façon, à lui seul, des bonnes conditions de travail pour les agents.

Nous ne discutons pas que le fait d'avoir une bonne isolation et des fenêtres neuves, un bon éclairage, du chauffage, soient des éléments positifs, nous prenons acte des efforts fait en ce sens et nous remercions les équipes qui y travaillent.

Pour autant, ces améliorations n'enlèvent rien au caractère extrêmement structurant des fusions du NRP. Elles portent en elles une dégradation sans précédent des conditions de travail des agents, et du service public, notamment à travers l'industrialisation des tâches qu'elles induisent.

Nous revendiquons donc toujours l'arrêt de toutes les restructurations en cours, NRP et « relocalisations », et des suppressions d'emplois.